



Ville de  
**SAINT-HONORÉ**

# OFFRE D'EMPLOI

## Inspecteur en bâtiment adjoint

La Ville de Saint-Honoré étudiera les offres pour l'engagement d'un inspecteur en bâtiment adjoint.

### Statut du poste

Le poste est à temps plein 37.5 heures/semaine.

### Description sommaire de la fonction

Sous la responsabilité du directeur général et la supervision de l'inspecteur en bâtiment, le titulaire aura la responsabilité de l'application de la réglementation municipale et le respect de diverses lois en vigueur notamment en environnement ainsi que de l'émission et le suivi des permis de construction. À ce titre, il est aussi responsable d'analyser diverses demandes, de traiter les plaintes, d'effectuer les tournées d'inspection du territoire, de rédiger les avis d'infractions, de mettre à jour les règlements municipaux et d'urbanisme. Il devra également s'acquitter de toutes tâches reliées au service d'urbanisme et à l'informatique.

### Lieu de travail

Territoire de la Ville de Saint-Honoré.

### Qualifications exigées

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement du territoire ou d'urbanisme
- Avoir des connaissances des règlements et des lois qui régissent le milieu municipal
- Posséder de bonnes connaissances en informatique (Microsoft Office)
- Faire preuve de polyvalence, d'autonomie, posséder un bon jugement et être capable de travailler sous un minimum de supervision
- Détenir un permis de conduire valide

### Examens et tests

Les candidats retenus pourront être soumis à des tests d'aptitude.

### Le traitement

Selon la convention collective et l'expérience du candidat.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae sous enveloppe scellée, avant le 17 août 2020, avec la mention dans le coin gauche « *Offre d'emploi - Inspecteur en bâtiment adjoint* » à :

**MONSIEUR STÉPHANE LECLERC**  
**VILLE DE SAINT-HONORÉ**  
**3611, BOUL. MARTEL, SAINT-HONORÉ Qc G0V 1L0**

N.B. : Le masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.  
Seuls les individus retenus pour une entrevue recevront une communication.